

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JEAN-FRANÇOIS MALECOT

Les faillites au XVIIIe siècle dans la région du Val-de-Marne : une mise en correspondance

Journal de la société statistique de Paris, tome 126, n° 3 (1985), p. 91-101

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1985__126_3_91_0

© Société de statistique de Paris, 1985, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

ARTICLES

LES FAILLITES AU XVIII^e SIÈCLE DANS LA RÉGION DU VAL-DE-MARNE : UNE MISE EN CORRESPONDANCE (*)

Jean-François MALECOT

Professeur de gestion, Université de Rennes I

L'objet de cet article est d'étudier, à l'aide de l'analyse des correspondances multiples, un échantillon de faillites. L'auteur montre que, d'une part, la hiérarchie économique, d'autre part, l'opposition entre stratégie économique et stratégie sociale sont les principaux axes de discrimination des faillites.

The aim of the present article is to empirically study a sample of commercial failure with the multi-way correspondence analysis method. The author shows that, on the one hand, economic hierarchy, on the other hand, economic strategy versus social strategy are the main criterion to discriminate failures.

De nombreux travaux portant sur les faillites ont déjà montré l'intérêt d'une telle approche. Face à cet ensemble de travaux ⁽¹⁾, notre étude a pour objet deux principaux apports : une analyse sur la base d'un échantillon spécifique, la recherche d'une validation d'hypothèse.

La spécificité de notre échantillon de faillites : en effet, le recueil des données s'est effectué dans un espace particulier, considéré comme « dominé » par un espace qui lui est contigu : la banlieue d'une ville, Paris en l'occurrence. La validation d'une hypothèse de recherche : cette étude est guidée par l'hypothèse qu'il existe une structuration de l'univers des faillites; l'étude de cette structuration doit nous permettre d'en saisir le fonctionnement. Plus précisément, nous faisons l'hypothèse que si ces structures sont « efficaces », il doit être possible : d'une part de les retrouver, par une méthode appropriée, à la source d'une discrimination des faillites; d'autre part d'en inférer un thème explicatif de la faillite, d'un point de vue économique ou social.

Prenons un exemple pour mieux expliciter l'enjeu d'une telle analyse : parmi les causes de faillite qui sont relevées, hier ou de nos jours, l'erreur de gestion est l'attribut le plus fréquent. A notre sens, une telle attribution pose deux problèmes; en premier lieu, le sens du terme erreur n'est pas évident : qu'est-ce qu'une erreur? où finit la gestion sûre et saine et où commence le risque inutile? S'il y a erreur, implicitement on admet qu'il y a une norme : cette norme, par qui est-elle définie? Et comment?

En deuxième lieu, il faut considérer le modus operandi d'un tel concept : attribuer la faillite à l'erreur, n'est-ce pas, plus ou moins, impliquer une complète autonomie d'action au commerçant ou à

(*) Cette recherche a bénéficié d'un financement du Conseil général du Val-de-Marne et de l'Université de Paris XII.

1. On pourra consulter par exemple :

P.P. VIARD : Quelques faillites à Dijon sous le Directoire, in : la révolution en Côte-d'Or, pp. 91-107. 1929, fascicule 5.

S. CHASSAGNE : Faillies en Anjou au XVIII^e siècle. Contribution à l'histoire économique d'une province. Annales E.S.C., 1970, pp. 477-497.

J.C. MARTIN : Le commerçant, la faillite et l'historien. Annales E.S.C., 1981, pp. 1251-1268.

l'industriel? Cette totale autonomie est contestable dans le domaine de la faillite : si certaines structures sont à l'œuvre pour l'expliquer, le fonctionnement doit pouvoir se découvrir au travers de son homologie avec l'univers des faillites. C'est ainsi que nous pouvons situer notre approche de la faillite. Cependant, il nous faudra repérer quelles sont les variables qui peuvent nous conduire à une telle démonstration.

Pratiquement, nous devons déterminer, sur la base d'un échantillon et à l'aide des variables dont nous disposons, les axes discriminants de l'espace de la faillite; cette structuration sera mise en œuvre par l'Analyse des Correspondances. Nous savons que cette méthode détermine les principales directions (axes) d'un nuage de points, la distance entre ces points se fondant sur des données de profils : chaque faillite sera située en fonction de son profil (sa distribution) sur un ensemble de variables. Si ces profils ont une forme stable, ils se retrouveront au niveau des axes. Le processus d'homologie consistera donc, à lier ces formes fortes de profil à un univers conceptuel.

Dans un premier temps, nous allons décrire notre ensemble de données; ensuite, nous établirons quelques comparaisons afin de le situer en fonction d'un certain nombre d'éléments; puis, après avoir décrit l'ensemble des variables explicatives, nous analyserons les résultats de notre mise en correspondance de l'univers des faillites au XVIII^e siècle dans le Val-de-Marne.

L'ÉCHANTILLON

Les dossiers de faillites sur le département de la Seine (jusqu'en 1791) sont au nombre d'environ 8 110, d'après nos estimations (cartons 1 à 105, cote D4 B6). Un fichier qui a été constitué, relevant notamment le lieu de la faillite, nous a évité de consulter tous les dossiers ⁽²⁾. Pour le seul Val-de-Marne (c'est-à-dire le département actuel), nous avons extrait plus d'une centaine de dossiers : 90 exactement ont été utilisés parce qu'ils détenaient un minimum d'informations.

Ces 90 dossiers représentent l'intégralité des faillites dont les dossiers sont exploitables. Le premier dossier date de 1748, le dernier de 1791 et 79 dossiers portent sur la période 1769-1791. Le graphique 1 représente l'origine des dossiers : nous remarquerons qu'ils proviennent pour la plupart du Val-de-Marne, au sens strict; quelques dossiers supplémentaires sont retenus du fait de l'extrême proximité de leur situation d'une part, et, d'autre part, parce que beaucoup de leurs clients ou de leurs fournisseurs se situaient dans notre région.

Les 8 110 dossiers de la Seine se répartissent de la façon suivante ⁽³⁾ :

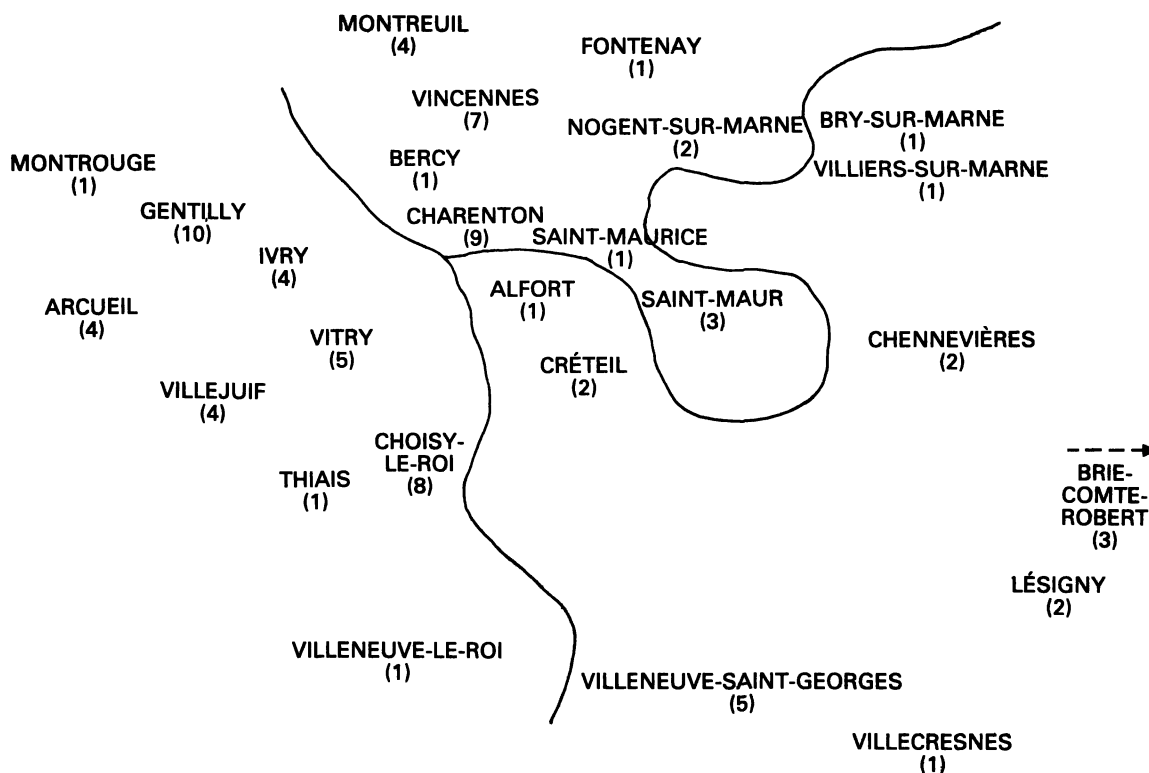
— 6 500 pour Paris, « intra-muros »	80 %
— 400 pour la proche banlieue	5 %
— 850 pour la grande banlieue (Meaux, Corbeil, Versailles)	10,5 %
— 360 d'origines diverses (de Marseille à Amsterdam)	4,5 %
8 110	100 %

Notre échantillon représente donc 22 % des dossiers de la proche banlieue. Cette taille est comparable à d'autres échantillons : par exemple, une étude sur l'Anjou relevait 205 dossiers, dont une centaine pour les régions alentour, beaucoup plus étendues que le Val-de-Marne.

2. Nous n'avons pas poursuivi au-delà de 1791 car le fichier n'existait pas pour ces dossiers qui étaient au nombre de 1 000 environ (jusqu'en 1802).

3. Ces données sont obtenues sur la base de plusieurs sondages; l'ordre de grandeur est certainement exact : seules, quelques fluctuations seraient à prévoir, en cas de dépouillement exhaustif.

GRAPHIQUE I



LA FLEUR DES DOSSIERS

Plusieurs remarques peuvent être notées à la suite d'une lecture à fleur de dossier, lecture souvent précieuse car elle permet d'établir une relation de familiarité avec les dossiers.

Nous noterons d'abord l'importance des échanges locaux : peu de clients sont parisiens et la plupart des fournisseurs ne le sont pas non plus. A contrario, il faut remarquer la présence insistante de certaines villes, très moyennes, comme origine des fournisseurs : le cas de Brie-Comte-Robert en est un exemple pour les merciers. Ce qui peut laisser supposer l'existence d'un certain effet d'entraînement de la part d'un gros commerçant qui cherche à écouler ses marchandises vers d'autres commerçants.

Nous constatons qu'assez souvent, les faillis abandonnent leur village et s'installent à Paris, où ils deviennent employés de commerce. Ainsi, Paris attire ceux qui veulent réussir mais, également, Paris recueille ceux qui ont déjà échoué ailleurs. Très peu de faillis sont en prison au moment du dépôt de bilan (une dizaine sur plus de 400 dossiers étudiés).

Une proportion non négligeable d'entre eux redeviennent commerçants (10-12 %) et se retrouvent, peu après, à nouveau en faillite. L'analyse de leurs dossiers montre que la première faillite les a dépossédés de tous leurs avoirs. De plus, seuls les plus fortunés des faillis se sont, apparemment, à nouveau installés.

Pour finir, il faut relever l'absence relative des faillis parmi les créanciers : la faillite d'un commerçant n'est que très rarement la cause des difficultés (une dizaine de cas, tout au plus). Les mauvais payeurs sont beaucoup plus nombreux.

STRUCTURE DES BILANS

L'ensemble des données figure dans le tableau 1, ci-dessous. Nous remarquerons que 53 % de l'Actif sont immobilisés, d'un point de vue économique (patrimoine immobilier, capital économique, meubles meublants).

TABLEAU 1
Actif moyen
(évalué en livres tournois L.T.)

5 193 LT Patrimoine immobilier				32 %
2 730 LT Stocks de marchandises				16,5 %
1 780 LT Capital (outils, machines)				11 %
1 720 LT Meubles meublants				10 %
5 000 LT Créances actives				30,5 %
<hr/>				
16 423 LT				100 %
Moyenne de l'Actif	16 423	Moyenne du Passif	20 116	
Écart type de l'Actif	22 429	Écart type du Passif	16 996	
<hr/>				
		Taux moyen de recouvrement	0,826	
		Écart type du taux	0,54	
<hr/>				
Nombre de créances	19,57	Nombre de créanciers	21,6	
Écart type	55	Écart type	13,5	

Au Passif, nous ne recensons que des dettes à court terme (créances passives que nous appelons créanciers). En considérant qu'il n'y a pas de créances pour les propres biens du commerçant (ce qui est loin d'être toujours le cas), le financement doit porter sur 58 % de l'Actif dont une part à long terme (11 %, le capital), une part à moyen terme (16,5 %, les stocks), une part à court terme (30,5 %, les créances).

En réalité, le stock de marchandises doit être considéré comme du long terme, du fait des délais de commande, de fabrication et de livraison. F. Braudel remarque qu'un commerçant se doit de disposer d'un stock important, s'il veut se développer⁽⁴⁾. La rotation des stocks n'est, pour la majorité des commerçants, pas encore une question d'actualité.

D'après l'analyse de M. Vovelle à propos du pays chartrain, la catégorie des commerçants détient 54 % de ses avoirs en immobilier, 46 % en mobilier (meubles meublants, créances actives)⁽⁵⁾. Ces données, qui sont issues à la fois des déclarations successorales et de calculs d'annuités, ne prennent pas en considération les stocks, car le commerçant a le plus souvent cessé son activité lors de la déclaration. Hors stocks, nos données confirment exactement ces chiffres (51 % pour notre région). En fait, les calculs de M. Vovelle ne prenant pas en compte les biens fonds non afferchés (des maisons d'habitation surtout), les actifs immobiliers dans le Val-de-Marne, pour les faillis sont, en moyenne, inférieurs à la moyenne de la population du pays chartrain.

Pour situer un peu mieux le failli dans son milieu social, il est intéressant de se reporter aux déclarations successorales et aux tables de centième denier pour le Val-de-Marne. Après consultation (300 références, choisies sur la période 1769-1791, de manière aléatoire), nous obtenons une masse successorale pour le Val-de-Marne d'environ 3 850 LT⁽⁶⁾. Mais il faut noter que les grandes successions échappent à la région car elles sont le plus souvent déclarées à Paris.

4. Cf. F. BRAUDEL : « Les jeux de l'échange », in *Civilisation matérielle, Économie et Capitalisme*, Armand Colin, 1979.
5. Cf. M. VOVELLE, pp. 77 et suivantes : « Ville et campagne au XVIII^e siècle (Chartres et la Beauce) ». Éditions sociales, 1981.
6. Inventaires après décès : Cotes 2E et 3E. La cote 3E 3 a bénéficié d'un inventaire.
— centième denier : (6 408, (6 407, (6 563, et (6 564, (6 573 et (6 574.

Les tables de centième denier seules permettent d'évaluer les biens fonds à 3 675 LT, ce qui nous donne une masse globale, compte tenu d'une détention moyenne de 50 %, de $3\ 675/0,5 = 7\ 350$ LT. Ces tables concernent toutes les catégories sociales, commerçants et non-commerçants (qui n'ont pas pour la plupart de créances actives). Cette masse est inférieure à celle que nous obtenons pour les faillis : par exemple, en biens fonds, les faillis détiennent pour 5 193 LT alors que la moyenne régionale est de 3 675 LT.

Une moyenne reste de toute façon assez trompeuse : les écarts types calculés nous le démontrent pour les faillis. De plus, M. Vovelle remarque que parmi les commerçants, les variations sont très importantes selon la nature du commerce; cela peut aller de 1 241 F pour les petits marchands à 39 503 F pour les merciers.

COMPARAISON BANLIEUE-PARIS .

Afin d'examiner les divergences éventuelles, nous avons extrait un échantillon aléatoire d'environ 200 dossiers de Paris pour lesquels nous avons relevé les résultats suivants :

Actif moyen	35 469	Écart type	105 165
Passif moyen	41 871	Écart type	93 795
Taux de couverture		85 %	

Ces résultats sont très supérieurs à ceux de la banlieue : non seulement les moyennes sont plus fortes (rapport de 1 à 2), mais de plus, les dispersions sont, elles, 4 fois plus élevées. Faut-il en conclure que les actifs et passifs sont plus élevés à Paris qu'en banlieue : un écart type élevé nous empêche de donner une réponse directe. Pour ce faire, il nous faut faire appel à la théorie des tests statistiques qui permet de comparer deux moyennes, issues de deux échantillons différents. Le tableau 2 résume les calculs.

TABLEAU 2

<i>Actif</i>	<i>Passif</i>
Différence 35 969 – 16 423 = 19 546	Différence 20 116 – 41 871 = 21 755
Ecart type de la différence =	Ecart type de la différence =
$\sigma = \sqrt{\frac{22\ 429}{90} + \frac{105\ 165}{190}} = 28,3$	$\sigma = \sqrt{\frac{16\ 996}{90} + \frac{93\ 795}{190}} = 26$
Différence / $\sigma = 690 > 1,96$	Différence / $\sigma = 836 > 1,96$

Les rapports des différences sur l'écart type étant très largement supérieurs à 1,96, la théorie nous permet de conclure à des écarts significatifs (avec un risque d'erreur très faible) entre Paris et la banlieue (7).

Si nous cherchons à expliquer cet écart, deux causes peuvent être retenues : une taille de commerce plus importante en moyenne, une structure commerciale différente. Afin de déterminer la cause exacte des écarts, nous avons constitué deux échantillons appariés, l'un pour Paris, l'autre pour le Val-

7. Rappelons que le rapport D/σ doit être supérieur à 1,96 pour qu'il existe une différence significative, avec 5 chances sur 100 de se tromper, cf. : D. SCHWARTZ : « Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes ». Flammarion, 1980, p. 141 à p. 151.

de-Marne, en fonction de la nature du commerce. C'est-à-dire que l'on a construit un échantillon aléatoire de 41 dossiers du Val-de-Marne; par la suite, nous avons extrait 41 dossiers de Paris sur la base d'une profession identique, dossier par dossier. Les résultats figurent dans le tableau 3.

TABLEAU 3

Échantillon apparié (en fonction de la nature du commerce) pour Paris

Moyenne Actif	22 710	Moyenne Passif	31 025
Écart type	21 951	Écart type	31 900
Taux de couverture		73 %	

Nous constatons que l'écart est plus réduit, notamment pour les dispersions. Cet écart est-il significatif d'une différence réelle. Il nous est possible de tester cette réalité à l'aide de la théorie statistique (test des doubles). Les calculs étant plus complexes, nous n'en fournissons que les résultats ⁽⁸⁾ dans le tableau 4.

TABLEAU 4

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Moyenne des différences	4 464	Moyennes des différences	9 888
Écart type des différences	31 339	Écart type des différences	35 598
$\sigma / \sqrt{41} = 4896$		$\sigma / \sqrt{41} = 5562,8$	
$\varepsilon = \frac{4464}{4896} = 0,9 < 1,96$		$\varepsilon = \frac{9888}{5562} = 1,7 < 1,96$	

Donc, dans les deux cas, il faut rejeter l'hypothèse d'une différence réelle. Par conséquent les différences de taille des actifs et des passifs, entre Paris et sa banlieue, ne sont dues qu'à des structures commerciales très différentes. Pour donner une idée des différences, Paris recense 9 % (750) de dossiers de faillites de merciers. Pour le Val-de-Marne, nous obtenons 14,4 % (13). Certaines professions sont totalement absentes dans le Val-de-Marne : tailleur (300), bijoutier (120), horloger (100), marchand de mode (90), fripier (90), banquier (90), libraire (45) par exemple.

LES VARIABLES RETENUES

D'après les données des dossiers, deux groupes de variables sont à retenir : un groupe de variables économiques (le total de l'actif, le total du passif...); un groupe de variables sociales (le patrimoine immobilier, les meubles meublants...). La liste complète de ces variables figure ci-contre, ainsi que leur codage.

La presque totalité des variables étant du type continu, il nous a fallu les découper en classes (modalités) pour les traiter par l'Analyse des Correspondances. Ce découpage ne doit pas être arbitraire : il a été mené de telle sorte que l'on obtienne des groupes de taille semblable pour chaque modalité, dont l'une d'entre elles représentait une valeur moyenne. La plupart des variables ont donc été découpées en trois classes : inférieures à la moyenne, moyennes, supérieures à la moyenne. Il va de soi qu'un codage inverse n'aurait, statistiquement, aucune influence sur les résultats.

8. Il est possible de consulter l'intégralité des calculs en interrogeant l'auteur ou bien en consultant le rapport complet de l'étude (Université Paris XII, janvier 1982).

Le plus important était d'éviter un morcellement des classes, avec des fréquences de faillites inférieures à cinq ⁽⁹⁾. La sensibilité de l'analyse est très faible face au codage : la stabilité des résultats est assurée avec un codage légèrement différent (c'est-à-dire des limites modifiées).

Quelques variables méritent une attention particulière :

- les créances de vie quotidienne : nous avons relevé et détaillé les créances relatives à des achats liés au mode de vie (boulangerie,...) car nous estimons qu'il s'agissait là d'un indice supplémentaire de difficultés;
- le nombre de créances (créances actives) ou de créanciers (créances passives) : il s'agissait pour nous de détenir un indice du nombre d'individus en relation avec le failli, afin de mesurer son insertion dans la société marchande. Ce chiffre seul ne suffit pas bien sûr : la variable total Actif (ou total Passif) nous indique implicitement l'importance financière du commerce;
- les catégories de commerçants : 11 catégories ont été distinguées. Certaines sont homogènes, d'autres pas car il fallait limiter leur nombre. Ces 11 catégories n'interviennent pas dans l'analyse : ce sont des variables illustratives.

Nous avons recensé au total 10 variables réparties en 28 modalités : ce sont ces 28 modalités qui structurent le nuage des faillites. Une faillite est repérée par son profil sur les 10 variables. Les 11 modalités d'activité commerciale illustrent les résultats : elles ne participent pas à la construction des axes. Donc, nous avons 11 variables réparties en 39 modalités, dont 10 participent à la construction des axes. Le tableau analysé ne figure pas ici, du fait de son importance (90 lignes pour 39 colonnes) : l'analyse des correspondances est effectuée sur ce tableau.

Codage des variables de l'analyse factorielle

Variables	Modalités		
	1	2	3
Nombre de créances	moins de 5	entre 5 et 15	plus de 15
Nombre de créanciers	moins de 10	entre 10 et 20	plus de 20
Créances de la vie quotidienne	non	oui	
Patrimoine immobilier	très inférieur à 5 000 LT	5 000 LT	très supérieur
Stock de marchandises	entre 0 et 2 700	autour de 2 700	plus de 3 000
Patrimoine économique	nul ou faible	moyen ou important	
Taux de couverture Actif-Passif	moins de 50 %	entre 50 et 100 %	plus de 100 %
Total de l'Actif	moins de 10 000	entre 10 000 et 20 000	plus de 25 000
Total du Passif	moins de 10 000	environ 20 000	plus de 25 000
Total des meubles meublants	moins de 1 500	environ 1 500	plus de 1 500

Métiers de l'échantillon : Codes et nombre

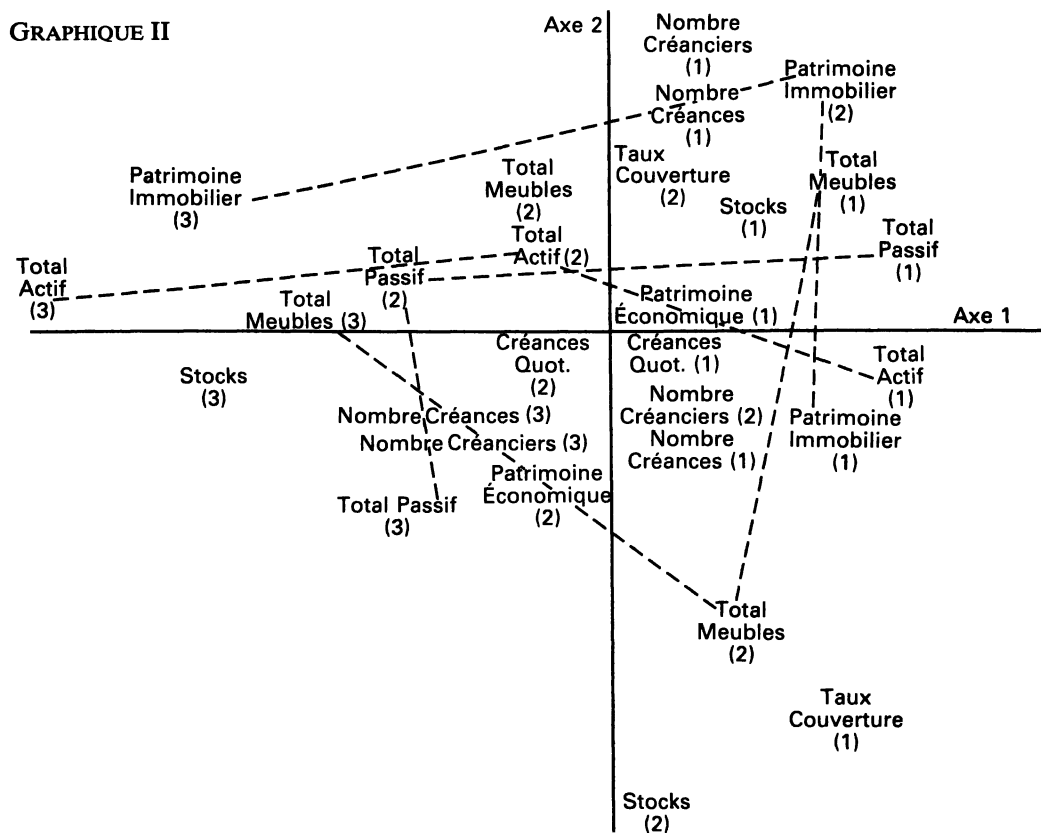
	code
Marchand de vin : 17 (18,8 %)	1
Mercier-épicier : 13 (14,4 %)	2
Marchand de bois, foin, bestiaux, nourrisseur, coquetier : 9 (10 %)	4
Aubergiste, cabaretier, hôtelier : 10 (11,1 %)	3
Boulangier, traiteur, pâtissier : 9 (10 %)	5
Marchand de chaux, plâtrier, carrier : 8 (8,8 %)	6
Bouchers : 7 (7,7 %)	7
Métiers (orfèvre, maçon...): 6 (6,6 %)	8
Fermier-Meunier : 4 (4,4 %)	9
Salpêtre-Raffineur : 2	10
Voiturier : 1. Divers : 3	11

9. Cf. : L. LEBART, N. TABARD, M. MORINEAU : « Techniques de la description statistique », Dunod, 1976.

L'ANALYSE DES DONNÉES

Les résultats de ce type d'analyse figurent à la fois sous la forme de graphiques et de tableaux. Nous ne retiendrons qu'un graphique, considéré comme le plus explicatif (axes 1 et 2, où 20 % de la variance du nuage sont expliqués). L'interprétation des axes est réalisée à l'aide des corrélations des variables avec eux (parfois dénommées contributions) ⁽¹⁰⁾.

Nous pouvons constater que l'axe 1 est un axe de hiérarchie économique (graphique 2) : toutes les variables s'y représentent dans un ordre successif. D'un côté, nous aurons les grosses faillites (à gauche), de l'autre, les petites faillites (à droite). Cet effet de taille est d'autant plus révélateur que le codage (nominal) ne l'induisait en aucune manière.



10. Nous rappellerons que la qualité d'une analyse est relevée par la valeur propre des axes (variance du nuage projetée sur l'axe), son caractère de stabilité (écart entre les variances de 2 axes, ou de 2 plans). De plus, l'interprétation de l'analyse est réalisée à l'aide des corrélations axes-facteurs (colonne C.O.R. dans les listages usuels) qui mesurent l'angle entre le point et l'axe.

TABLEAU DES CORRÉLATIONS

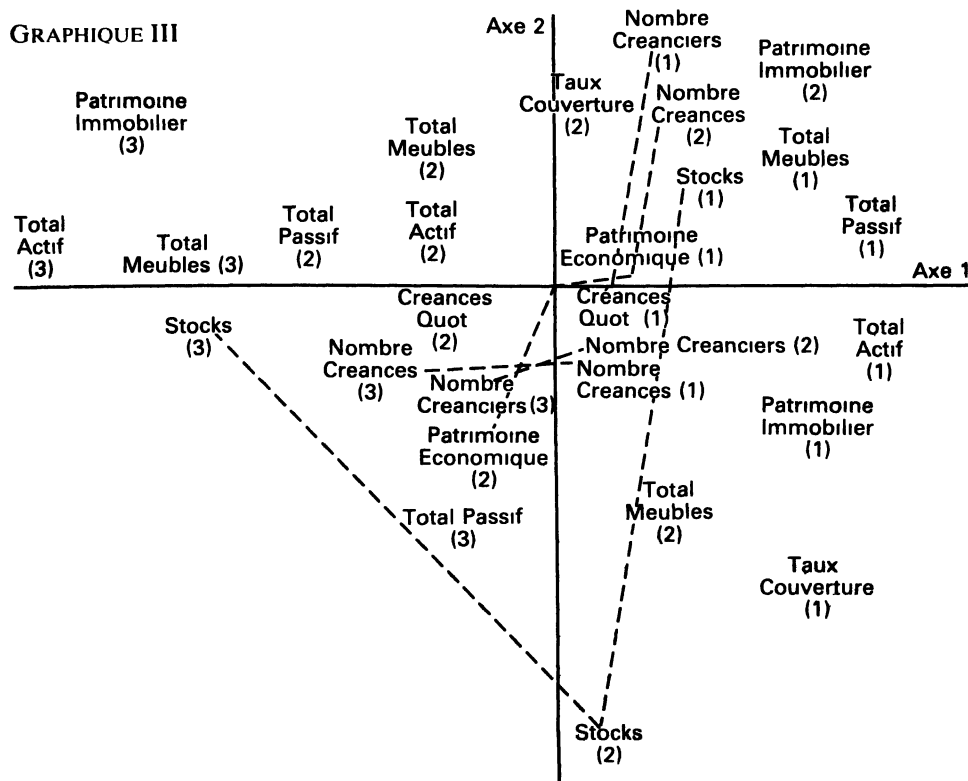
Modalités	Axes-facteurs en millièmes		Modalités	Axe 1	Axe 2
	Axe 1	Axe 2			
Créances 1	18	34	Pat. Éco. 1	6	18
Créances 2	37	147	Pat. Éco. 2	6	18
Créances 3	109	29	Taux de Couv. 1	81	438
Créanciers 1	44	189	Taux de Couv. 2	1	110
Créanciers 2	11	14	Taux de Couv. 3	58	93
Créanciers 3	78	63	Total Actif 1	585	29
Créances vie Quot. 1	32	0	Total Actif 2	48	22
Créances vie Quot. 2	32	0	Total Actif 3	543	2
Pat. Immob. 1	266	123	Total Passif 1	495	35
Pat. Immob. 2	34	54	Total Passif 2	191	10
Pat. Immob. 3	497	46	Total Passif 3	113	100
Stocks 1	217	172	Total Meubles 1	188	191
Stocks 2	0	293	Total Meubles 2	21	255
Stocks 3	301	3	Total Meubles 3	369	0

Pour différencier les gros des petits, c'est l'Actif qui joue le rôle le plus important (le mieux corrélié à l'axe 1) : en particulier, le patrimoine immobilier se détache. Pour certaines variables, les modalités subissent une déviation : elles sont attirées par l'axe 2.

L'axe 2 oppose les faillites à taux de couverture faible aux autres (moyen, fort); il oppose également la présence plus ou moins prononcée des stocks et, surtout, la présence à l'absence de créances et de créanciers (graphique 3). Nous remarquerons sur le graphique 3 la succession presque parallèle des modalités des variables de créances et de créanciers.

Vers le haut de l'axe 2, nous avons les faillites avec peu de stocks, plutôt peu de créances et de créanciers, avec un patrimoine immobilier élevé ou moyen, un patrimoine économique inexistant. Vers le bas de l'axe 2, nous observons les faillites avec un fort Passif, un taux de couverture faible, des stocks moyens ou élevés, un patrimoine économique.

L'interprétation devient alors évidente : vers le haut, nous avons les commerçants qui avaient privilégié l'acquisition d'une position sociale, au travers de la détention d'Actifs (immobilier ou meubles meublants). Vers le bas, nous aurons plutôt les commerçants ayant opté pour un certain dynamisme économique, en s'endettant, en détenant des stocks, sans pour autant posséder des biens personnels très importants.



L'axe 1 est donc un axe reflétant la hiérarchie sociale et le passage de l'un à l'autre ne s'effectue qu'au travers d'une sorte de barrière de financement : les variables de créances et de créanciers. Il s'agit là de la matérialisation d'une limite au développement économique : c'est l'absence d'un crédit autre qu'à court terme.

L'axe 2 est l'axe du « *damnum emergens* », pour reprendre un usuel des scolastiques : il figure le risque représenté par le financement à court terme des activités. De plus, il oppose les faillis qui recher-

chaient par leur activité une position sociale à ceux qui privilégiaient un développement de leurs affaires de manière active. Ceux qui disposaient d'une surface suffisante (Actifs) pouvaient détenir beaucoup de stocks, sans trop s'endetter. Dans les deux cas, le risque est grand pour celui qui veut s'agrandir.

Cet axe d'opposition nous permet de retrouver une notion développée déjà par Chaussinand-Nogaret qui remarquait que la qualité s'ajustait à la fortune ⁽¹¹⁾.

Il avait noté une transformation continue du capital marchand en capital immobilier. Cette dynamique sociale exigeait des ajustements successifs. La position sociale exige de l'immobile; mais la logique économique s'y oppose. La faillite traduit l'échec, pour certains, de l'acquisition d'une position sociale. Nous pouvons donc dire que l'axe 2 constitue le reflet d'une sorte de « trappe à vilains » pour ceux qui ont valu acquérir trop de capital social (cette savonnette à vilains).

Mais ce choix n'est pas général : il existe des commerçants qui recherchent d'abord le progrès de leurs affaires : mais ils ne le peuvent le plus souvent qu'en s'endettant. Même les plus gros commerçants ne sont pas à l'abri de cette sanction commerciale.

Pour se développer, c'est-à-dire pour passer de la droite à la gauche de l'axe, le commerçant doit donc passer par une zone d'instabilité structurelle engendrée par des divergences de financement et des stratégies sociales et économiques antinomiques (pendant un certain temps, car le commerçant peut ne pas faillir et donc atteindre la prospérité : tous, loin de là, n'échouent pas).

Ces résultats peuvent être recoupés par les catégories de commerce : nous pourrions donc également conclure à l'existence de commerçants plus ou moins protégés de la faillite ⁽¹²⁾. Cependant, il faudra prendre garde aux dispersions à l'intérieur d'une même catégorie : ces dispositions sont absentes du graphique.

Le déroulement du processus de faillite sera très différent selon la situation sociale et économique du commerçant, selon sa stratégie personnelle également : dans tous les cas, il existera une instabilité permanente, chronique qui peut l'affecter à tout instant.

Nous pouvons ainsi mieux expliciter les influences macro-économiques sur les faillites : la filiation est loin d'être directe; de même que les conséquences. Prenons l'exemple d'une difficulté (récoltes difficiles) qui amène une raréfaction des ventes : le commerçant qui a choisi un développement de ses affaires sera le premier atteint car c'est lui qui a le plus de créanciers. Il ne peut tenir qu'aussi longtemps il diffère plus ses propres paiements que ses rentrées de fonds. Ce pouvoir, il ne pourra l'exercer qu'un temps et, de plus, il sera fonction de l'importance relative de son propre fonds et celui de ses clients.

D'un point de vue économique, la perte sera aussi grande : patrimoine économique, stocks, volonté d'entreprendre.

Par contre, un commerçant mieux installé, avec moins de créanciers pourra supporter plus longtemps la chute des affaires. Mais il reste à la merci d'un créancier tenace qui le forcera à déposer son bilan : ayant plus d'Actif que de Passif, il ne perdra pas tout et pourra, peut-être, relancer une activité commerciale ⁽¹³⁾. Notre raisonnement pourrait être conduit de la même façon pour d'autres situations.

Nous avons donc obtenu une structure explicative de l'univers des faillites. L'explication que nous avons apportée est double, comme l'est la dispersion des profils des faillis. Deux formes stables sont apparues : une forme de hiérarchie économique-sociale, une forme financière opposant le dynamisme commercial à l'ascension sociale : ces deux oppositions traduisent deux utilisations possibles de l'Actif.

11. Cf. G. CHAUSSINAND-NOGARET : p. 471, « L'investissement foncier qui peut être le critère d'un certain malthusianisme économique est, dans ce cas, la mesure du dynamisme social ». « Capital et structure sociale sous l'ancien régime ». *Annales E.S.C.*, 1970, pp. 463-476.

12. Cf. J.C. MARTIN, *op. cit.*, p. 1260.

13. Sur 39 détenteurs d'un patrimoine immobilier, 26 (soit 66 %) ont un taux de couverture actif-passif supérieur ou égal à un. Pour les 90 dossiers, ce chiffre est de 36 %.

Ces notions permettent de mieux comprendre le processus de faillite et de saisir l'influence d'autres variables ⁽¹⁴⁾. Si nous revenons sur le problème de l'autonomie de gestion, nous pouvons souligner qu'une notion comme « l'erreur de gestion » paraît peu apte à saisir le mode de défaillance. Au regard des axes de discrimination, il paraît plutôt que les décisions commerciales sont tissées au centre d'un réseau de contraintes, de stratégies contradictoires. Ne peut-on pas transposer un concept sociologique pour mieux définir cette situation ⁽¹⁵⁾ : l'imposition de pratique, dans le sens où certaines dispositions structurent de manière relative le champ de l'activité commerciale. Peut-on vraiment dire que le commerçant commet une erreur en investissant en biens fonciers? Cette idée que la stratégie est liée à certaines structures pourrait être également développée pour notre histoire contemporaine.

14. Nous devrions parler comme les épidémiologistes de « terrain » plus ou moins favorable, plus ou moins résistant. L'influence macro-économique dépendra du « terrain » commercial, c'est-à-dire de la structure des actifs, des stratégies sociales du commerçant, de l'instabilité de son crédit; sans oublier pour autant sa clientèle, son chiffre d'affaires ou sa marge.

15. Cf. P. BOURDIEU : « Esquisse d'une théorie de la pratique », Droz, 1972, p. 163.